



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

## **Avis du CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers**

---

Pistes de recommandations en vue de mieux répondre aux préoccupations des parents d'élèves à besoins particuliers de la CSDM

Septembre 2015

## Introduction

---

La Commission scolaire de Montréal (la « **CSDM** ») a adopté une nouvelle structure organisationnelle le 1<sup>er</sup> juillet 2013 afin d'optimiser les ressources et de générer des économies. Cette nouvelle structure est basée sur l'autonomie des écoles, la proximité entre les écoles et les services et une plus grande efficacité des processus. Les réseaux ont été démantelés et les modalités de soutien et d'accompagnement des directions d'établissement ont été redéfinies en profondeur. À la suite de cette réorganisation, le CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (le « **Comité** ») s'est questionné en 2013-2014 sur la pertinence de sonder les parents sur leur avis quant aux orientations à prioriser par le nouveau Bureau de l'adaptation scolaire de la CSDM. Un sous-comité de travail a été formé pour accomplir ces travaux et a été reconduit en 2014-2015. Un sondage a été lancé auprès des parents en février 2015 par le biais de l'Infolettre de la CSDM. Le présent document vise à rendre compte des résultats de ce sondage et à donner des pistes de recommandation ciblées concernant les élèves à besoins particuliers.

## Construction du sondage

---

Pour construire les questions du sondage, le sous-comité s'est inspiré d'éléments de divers travaux antérieurs, dont le *plan Réussir*<sup>1</sup> et les pistes de travail en lien avec les orientations de la CSDM élaborées dans le document *Cahier du participant, Journée d'étude de la Commission scolaire de Montréal, Priorités reliées aux services éducatifs offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* du 6 avril 2011.

Le sondage (voir en annexe) était composé de 23 questions divisées selon les thèmes suivants :

- Transitions
- Offre de service et soutien aux élèves
- Organisation scolaire
- Service de garde
- Relation école-famille
- Formation du personnel

Les répondants devaient accorder un degré d'importance allant de « Très important » à « Pas du tout important » à chacun des énoncés, et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » s'ils croyaient que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

Le sondage a été promu via l'infolettre de la CSDM à l'hiver 2015 et a été réalisé grâce à un outil Internet. Afin de rejoindre le plus de parents possible, le sondage a été traduit en anglais et en espagnol.

---

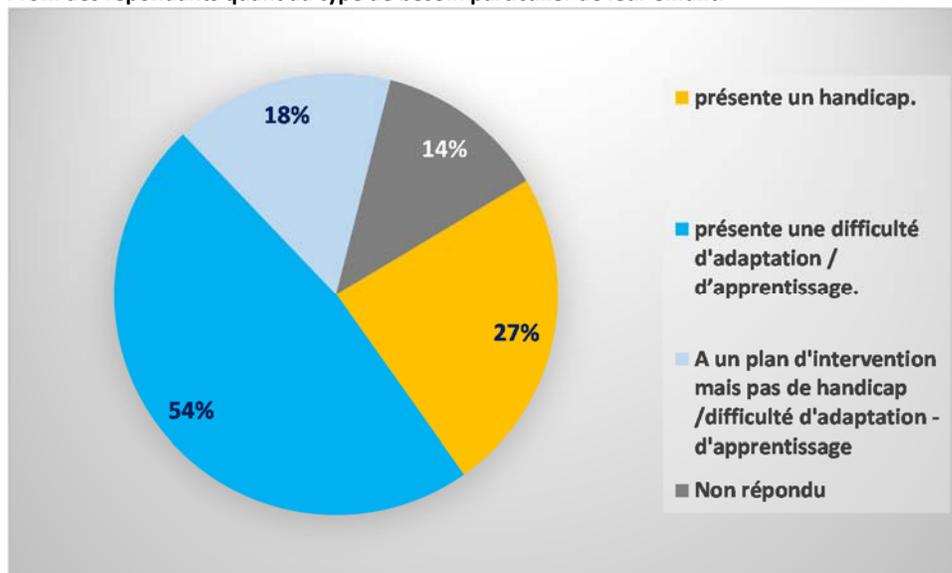
<sup>1</sup> Disponible à l'adresse [http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Plan\\_Reussir-Version\\_Complete.pdf](http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Plan_Reussir-Version_Complete.pdf)



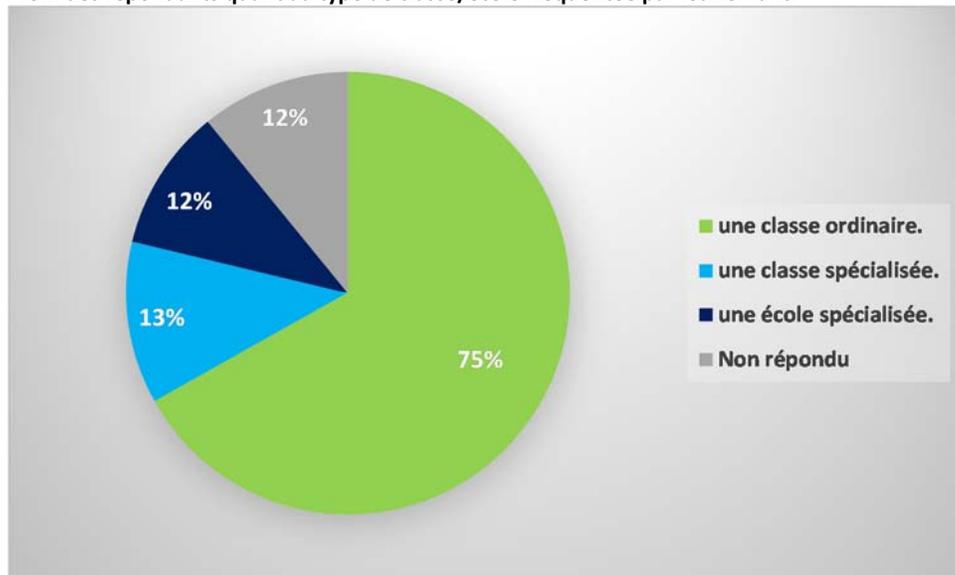
## Résultats du sondage

Le sondage a permis de recueillir 179 réponses en français, 5 réponses en anglais et 9 réponses en espagnol pour un total de 193 réponses. Le graphique 1 illustre le profil des répondants, composés en majorité de parents d'élèves présentant une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le graphique 2 démontre que les répondants sont en grande majorité des parents d'élèves qui fréquentent une classe ordinaire.

Graphique 1 : Profil des répondants quant au type de besoin particulier de leur enfant.



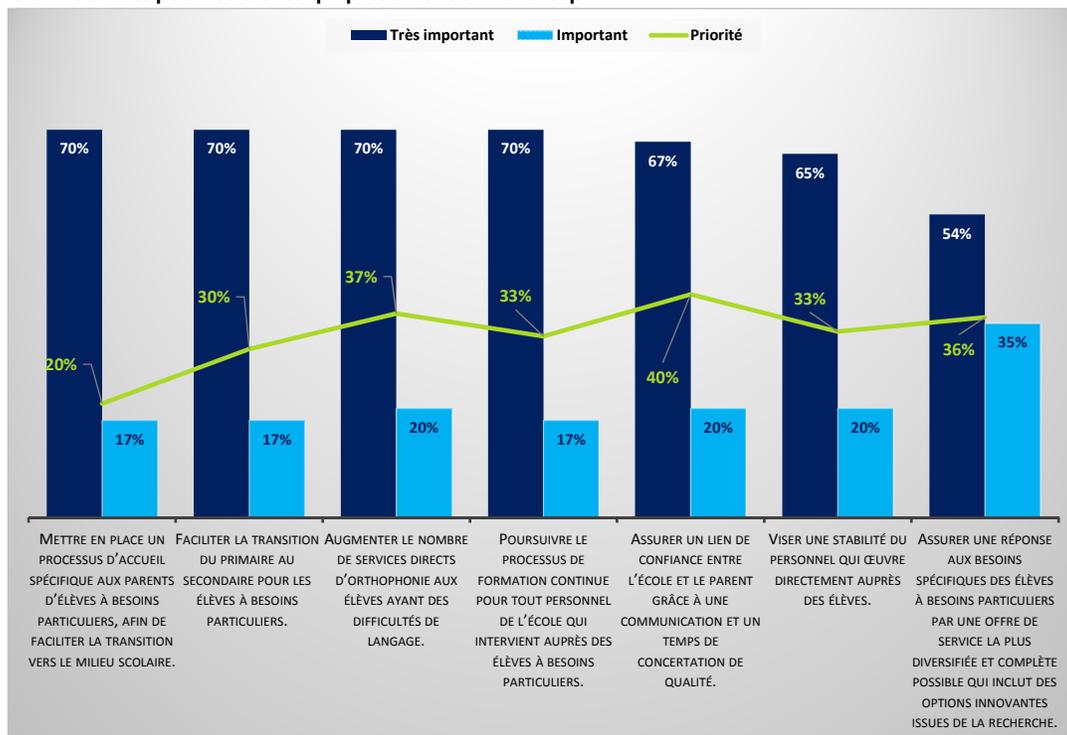
**Graphique 2 : Profil des répondants quant au type de classe/école fréquentée par leur enfant.**



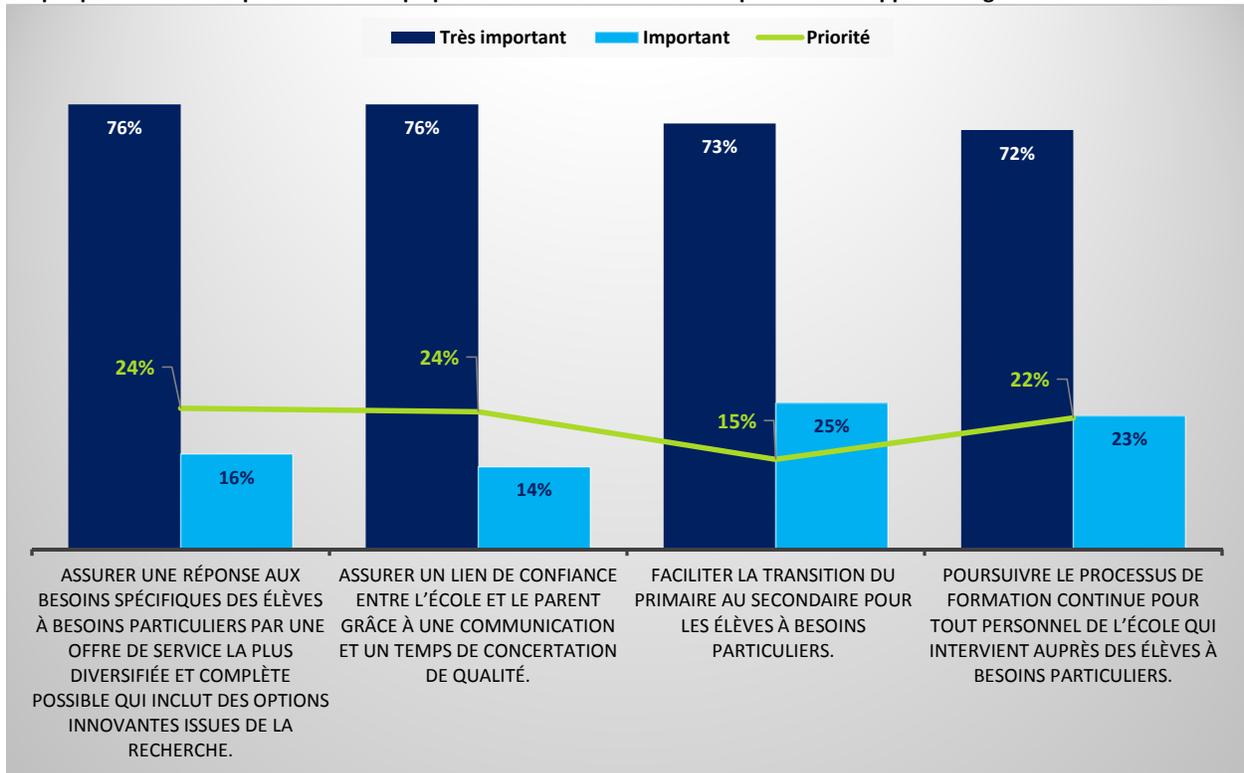
De plus, de nombreux commentaires ont été reçus et près de 40 % des répondants ont donné leur adresse courriel. Cette donnée est très précieuse et témoigne de l'intérêt des répondants à participer ou à recevoir de l'information future de la CSDM et du Comité.

Le sous-comité de travail a analysé les réponses en fonction des types de besoins particuliers et types de classes/écoles fréquentées. Les graphiques 3 à 8 présentent ces résultats. Les énoncés ont été choisis selon deux critères : les résultats les plus élevés dans la catégorie « très important » et une priorité identifiée par les parents avec un résultat de plus de 30 %.

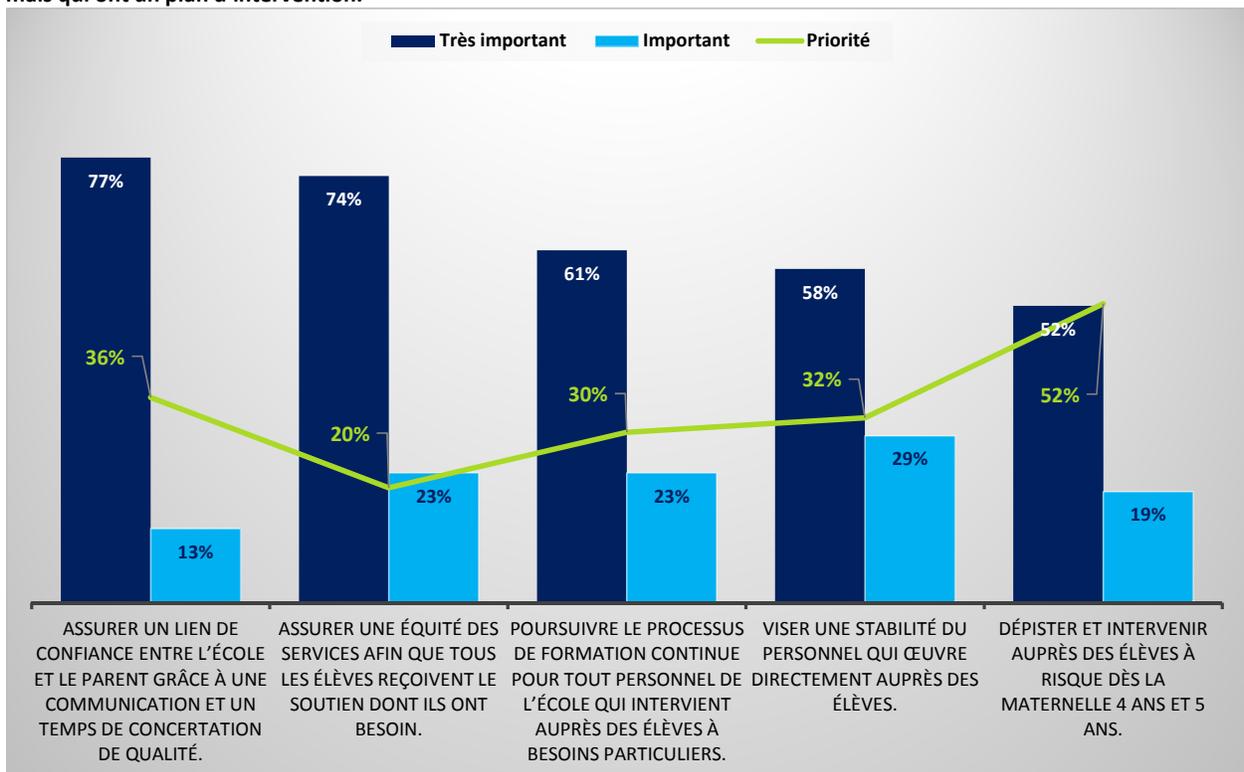
**Graphique 3 : Résultats pour les élèves qui présentent un handicap.**



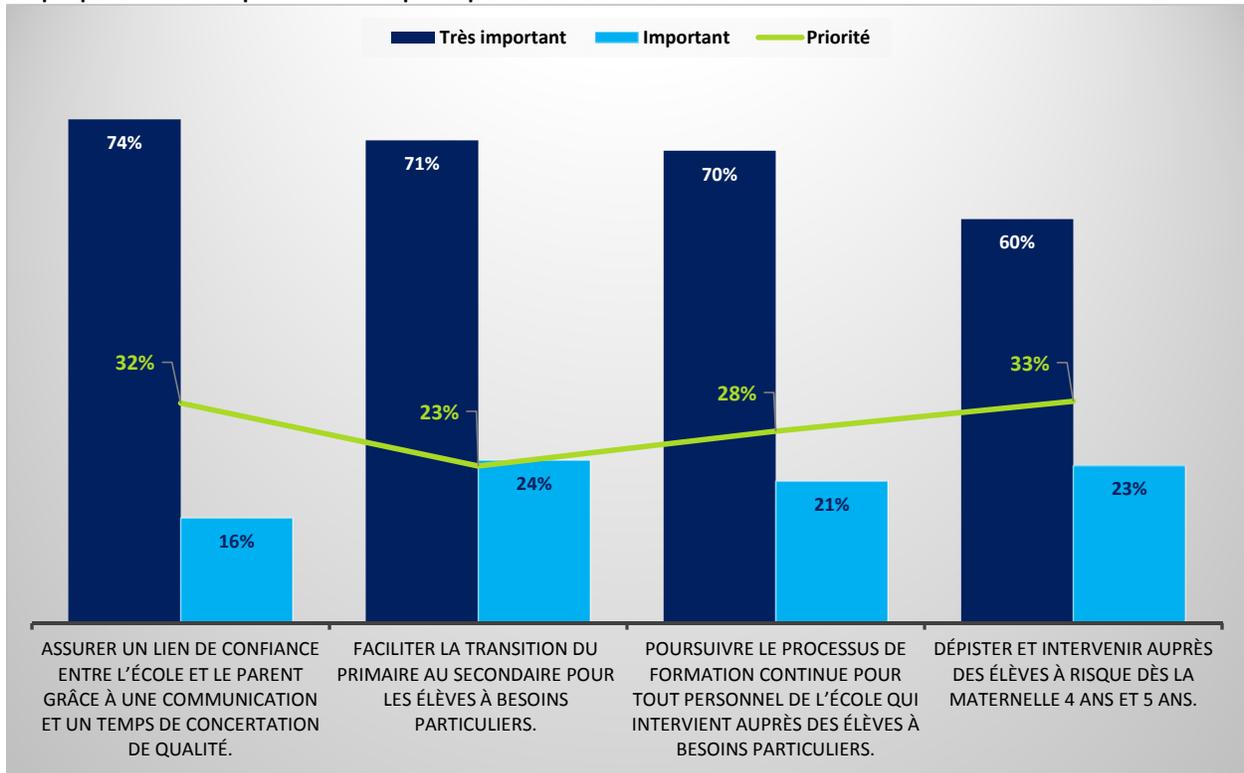
**Graphique 4 : Résultats pour les élèves qui présentent une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.**



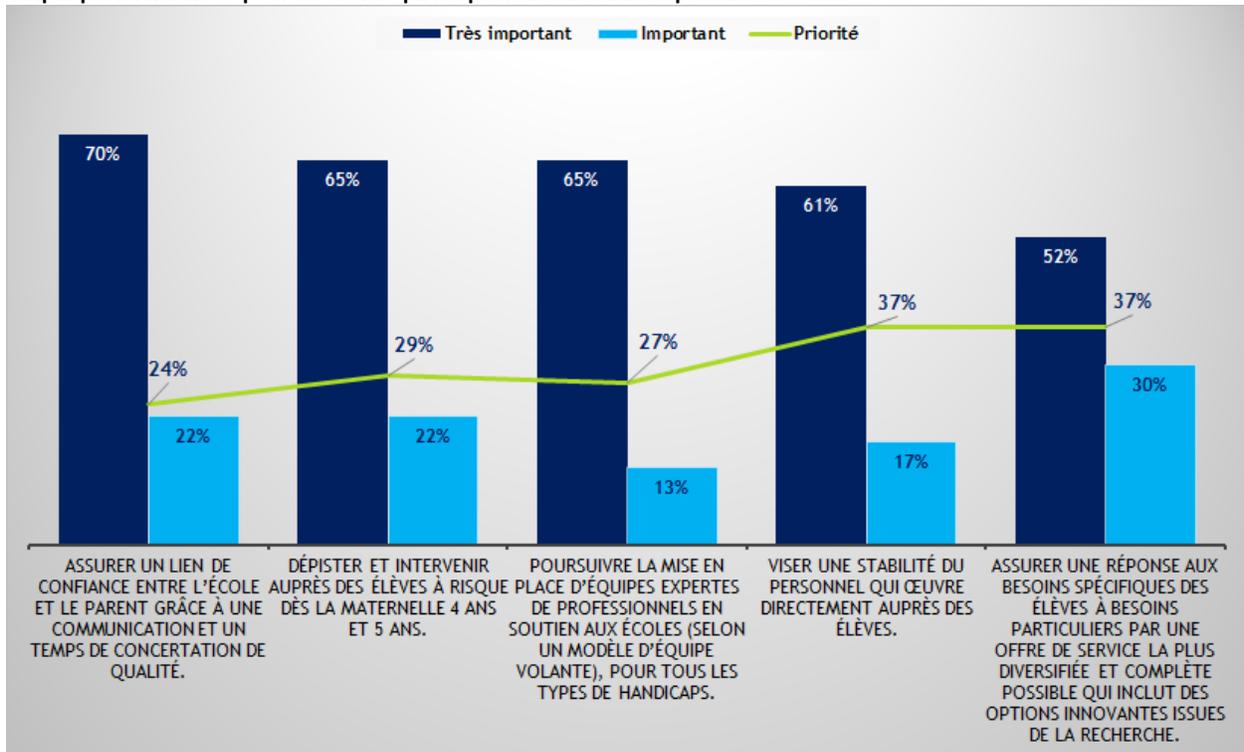
**Graphique 5 : Résultats pour les élèves qui ne présentent ni un handicap ni une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, mais qui ont un plan d'intervention.**



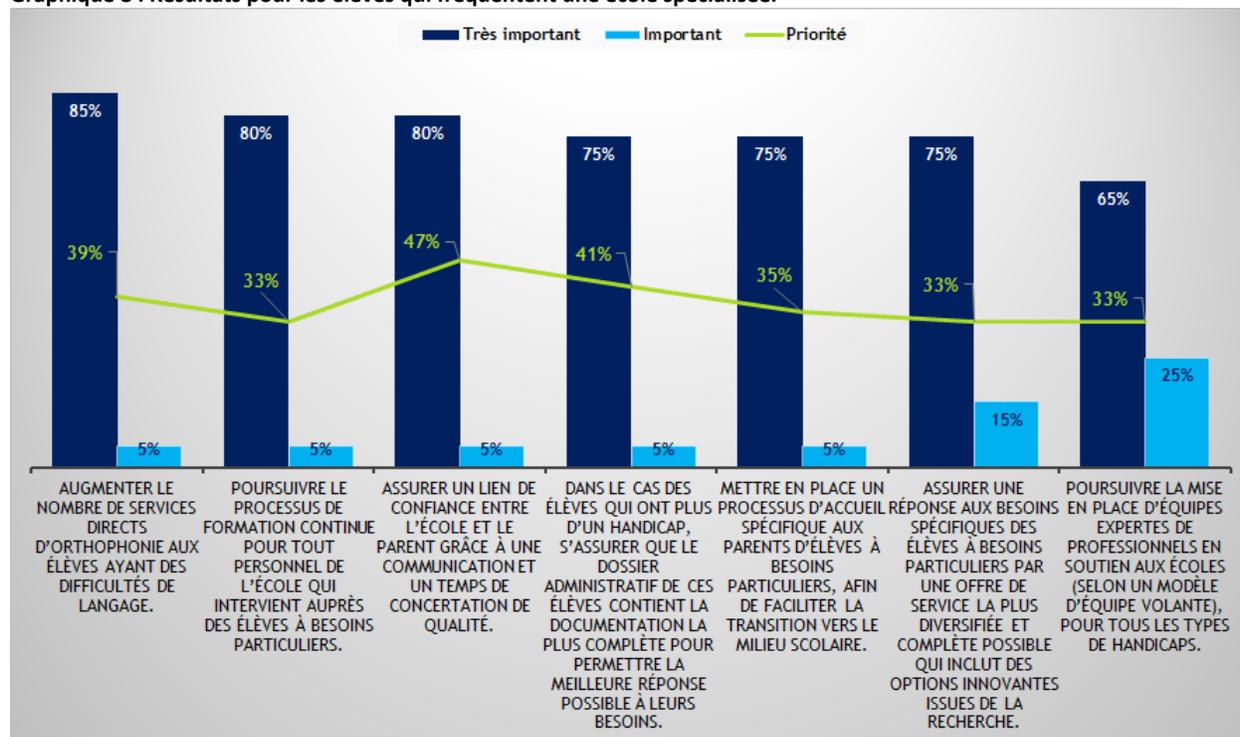
**Graphique 6 : Résultats pour les élèves qui fréquentent une classe ordinaire.**



**Graphique 7 : Résultats pour les élèves qui fréquentent une classe spécialisée.**



**Graphique 8 : Résultats pour les élèves qui fréquentent une école spécialisée.**



Finalement, le tableau 1 présente les énoncés qui ont été évalués comme très importants et prioritaires pour la majorité des types de besoins particuliers et de classes/écoles fréquentées.

**Tableau 1 : Popularité partagée des énoncés pour l'ensemble des types de besoins particuliers et de classes/écoles fréquentées.**

	Type de besoin particulier			Types de classe/école fréquentée			Pourcentage de répondants ayant attribué la catégorie "Très important"
	présente un handicap	présente une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	ne présente ni un handicap, ni une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, mais a un plan d'intervention	classe ordinaire	classe spécialisée	école spécialisée	
<b>RELATION ÉCOLE-FAMILLE</b>							
Assurer un lien de confiance entre l'école et le parent grâce à une communication et un temps de concertation de qualité.	X	X	X	X	X	X	82%
<b>FORMATION DU PERSONNEL</b>							
Poursuivre le processus de formation continue pour tout personnel de l'école qui intervient auprès des élèves à besoins particuliers.	X	X	X	X		X	75%
<b>OFFRE DE SERVICE ET SOUTIEN AUX ÉLÈVES</b>							
Assurer une réponse aux besoins spécifiques des élèves à besoins particuliers par une offre de service la plus diversifiée et complète possible qui inclut des options innovantes issues de la recherche.	X	X			X	X	72%
Dépister et intervenir auprès des élèves à risque dès la maternelle 4 ans et 5 ans.			X	X	X		68%
Augmenter le nombre de services directs d'orthophonie aux élèves ayant des difficultés de langage.	X					X	68%
Poursuivre la mise en place d'équipes expertes de professionnels en soutien aux écoles (selon un modèle d'équipe volante), pour tous les types de handicaps.					X	X	64%
<b>ORGANISATION SCOLAIRE</b>							
Viser une stabilité du personnel qui œuvre directement auprès des élèves.	X		X		X		69%
Assurer une équité des services afin que tous les élèves reçoivent le soutien dont ils ont besoin.			X				73%
Dans le cas des élèves qui ont plus d'un handicap, s'assurer que le dossier administratif de ces élèves contient la documentation la plus complète pour permettre la meilleure réponse possible à leurs besoins.						X	57%
<b>TRANSITIONS</b>							
Faciliter la transition du primaire au secondaire pour les élèves à besoins particuliers.	X	X		X			72%
Mettre en place un processus d'accueil spécifique aux parents d'élèves à besoins particuliers, afin de faciliter la transition vers le milieu scolaire.	X					X	65%

## Recommandations

---

Le Comité a choisi d'émettre des recommandations pour les 11 énoncés qui ont été évalués comme très importants et prioritaires pour la majorité des types de besoins particuliers et de classes/écoles fréquentées tel que décrit au tableau 1. Ces recommandations sont issues de l'analyse des nombreux commentaires émis par les répondants à la question 26 « Avez-vous des commentaires? », qui comprenaient souvent plusieurs éléments. Le nombre de commentaires émis et le pourcentage comparativement au total des commentaires est indiqué à chacun des énoncés. Ces recommandations s'inscrivent également dans les orientations du Plan stratégique de la CSDM 2012-2015<sup>2</sup> et sont reliées aux éléments suivants :

*Orientation 1: Une organisation au service de la réussite*

*Axe 1: Des pratiques adaptées aux besoins des élèves*

**1.1 Assurer une action planifiée des interventions auprès de tous les élèves, principalement en français et en mathématique, et auprès des élèves qui présentent des besoins particuliers**

**1.1.3 Avoir adopté et amorcé la mise en œuvre du plan d'action pour soutenir les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

*Orientation 2 : Des partenariats au service de la réussite*

*Axe 1: Famille*

**2.3 Optimiser les modes de communication avec les parents pour mieux répondre à leurs besoins au regard du cheminement scolaire de leur enfant**

**2.3.4 Avoir augmenté le taux de satisfaction des parents et des élèves adultes à l'égard des modes de communication avec les intervenants scolaires, particulièrement au secondaire, de même qu'au regard des élèves qui ont des besoins particuliers**

Pour les écoles spécialisées, des recommandations issues des rencontres qui ont eu lieu avec les présidences des conseils d'établissements des écoles spécialisées, la direction générale de la CSDM et des membres du Comité sont incluses.

De plus, le Comité a souhaité non seulement émettre des recommandations, mais également suggérer des moyens et conditions de réalisation à mettre en place tels que dans le plan Réussir. Ceux-ci sont présentés en fonction des thèmes du sondage.

---

<sup>2</sup>Disponible à l'adresse [http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Plan\\_Strategique.pdf](http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Plan_Strategique.pdf)

## RELATION ÉCOLE-FAMILLE

### 1. Assurer un lien de confiance entre l'école et le parent grâce à une communication et un temps de concertation de qualité.

- Élaborer une stratégie pro-parents version 2 en incluant une consultation du Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers et du Comité de parents.
- Mettre en place une ligne téléphonique et une adresse courriel pour les parents dédiées aux demandes d'information sur le transport scolaire.
- Mesurer de manière systématique le taux de satisfaction des parents à l'égard des modes de communication avec les intervenants scolaires, tel qu'indiqué dans le Plan stratégique de la CSDM 2012-2015.

#### 1.1 Établir des liens avec les parents durant l'année scolaire

*21 commentaires soit 18% du nombre total de commentaires*

- Lors des rencontres de parents d'écoles spécialisées en début d'année scolaire, expliquer le programme et ses objectifs, ainsi que les thèmes de l'année.
- Accompagner les parents dans leur compréhension des enjeux liés aux besoins de leur enfant.
- Fournir aux parents la liste du personnel de l'équipe-école (ex. agenda, site web).
- Pour les enfants non verbaux, communiquer dans l'agenda au moins une fois par semaine et non seulement lorsqu'il y a une difficulté.

#### 1.2 Établir des liens avec les parents lors du plan d'intervention

*10 commentaires soit 9% du nombre total de commentaires*

- Déterminer une date butoir pour les rencontres de plans d'intervention à l'automne pour toute la CSDM.
- Déterminer une date butoir pour les rencontres d'évaluation des plans d'intervention au printemps pour toute la CSDM.
- Impliquer les autres intervenants qui œuvrent auprès de l'élève dans les suivis des plans d'intervention.

#### 1.3 Établir des liens avec les parents lors des rencontres de bulletin

*2 commentaires soit 2% du nombre total de commentaires*

- Utiliser systématiquement la section « Commentaires » du bulletin, et en particulier dans les cas où l'élève « Ne répond pas aux exigences fixées pour lui » (note « D ») pour les bulletins avec barème d'évaluation A, B, C, D.
- Prévoir davantage de temps pour les enfants à besoins particuliers lors des rencontres de bulletin.
- Dans les écoles spécialisées du secondaire, permettre aux parents de rencontrer les spécialistes lors des rencontres de bulletin.

## FORMATION DU PERSONNEL

### **2. Poursuivre le processus de formation continue pour tout personnel de l'école qui intervient auprès des élèves à besoins particuliers.**

*9 commentaires soit 8% du nombre total de commentaires*

- Former et accompagner les directions qui intègrent des élèves à besoins particuliers afin qu'elles puissent être mieux outillées et être de meilleurs leaders pédagogiques auprès des enseignants qui manifestent des besoins.
- Promouvoir dans les plans de réussite des établissements des formations spécifiques pour les équipes-écoles incluant les services de garde en fonction des besoins du milieu et des difficultés spécifiques des élèves (ex. gestion de l'anxiété, particularités sensorielles).
- Former les parents, les enseignants et les autres intervenants concernés sur les outils technologiques.

## OFFRE DE SERVICE ET SOUTIEN AUX ÉLÈVES

### **3. Assurer une réponse aux besoins spécifiques des élèves à besoins particuliers par une offre de service la plus diversifiée et complète possible qui inclut des options innovantes issues de la recherche.**

*26 commentaires soit 23% du nombre total de commentaires*

- Revoir la Politique générale relative à l'organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (P2003-2) de juin 2003.
- Revoir les cheminements pédagogiques des élèves, notamment en FMS et en FPT, afin qu'ils soient adaptés à la réalité des élèves handicapés.
- Dans le cadre des travaux sur la réorganisation des services éducatifs, prioriser la mise en place d'offres de services inexistantes (ex. douance, classe spécialisée en DI).

### **4. Dépister et intervenir auprès des élèves à risque dès la maternelle 4 ans et 5 ans.**

*1 commentaire soit 1% du nombre total de commentaires*

- Favoriser le partage des informations entre les garderies et les écoles.

### **5. Augmenter le nombre de services directs d'orthophonie aux élèves ayant des difficultés de langage.**

*1 commentaire soit 1% du nombre total de commentaires*

- Recruter des techniciens en langage pour soutenir l'intervention des orthophonistes.
- Revoir le modèle de soutien aux enseignants.

### **6. Poursuivre la mise en place d'équipes expertes de professionnels en soutien aux écoles (selon un modèle d'équipe volante), pour tous les types de handicaps.**

*3 commentaires soit 3% du nombre total de commentaires*

## ORGANISATION SCOLAIRE

### 7. Viser une stabilité du personnel qui œuvre directement auprès des élèves.

*5 commentaires soit 5% du nombre total de commentaires*

### 8. Assurer une équité des services afin que tous les élèves reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

*23 commentaires soit 20 % du nombre total de commentaires*

- Dans le cadre des travaux sur les critères de répartition des ressources financières, assurer une équité :
  - des services entre les écoles spécialisées, les classes spécialisées et les classes ordinaires;
  - des services selon les types de difficulté;
  - en termes de coûts par élève pour les postes enseignants;
  - dans le soutien informatique;
  - dans les services professionnels et spécialisés;
  - dans les modèles de soutien : ex. équipes volantes;
  - primaire-secondaire pour les services en orthophonie : plus spécifique au préscolaire, au 1er et 2e cycles pour aller vers des services-conseils auprès des enseignants du 3e cycle du primaire et au secondaire;
  - dans l'accès à un service de garde adapté.

### 9. Dans le cas des élèves qui présentent plus d'un handicap, s'assurer que le dossier administratif de ces élèves contient la documentation la plus complète pour permettre la meilleure réponse possible à leurs besoins.

*2 commentaires soit 2% du nombre total de commentaires*

- Indiquer dans le dossier administratif de ces élèves les autres codes de difficulté que l'élève aurait si les multicode étaient acceptés.

## TRANSITIONS

### 10. Faciliter la transition du primaire au secondaire pour les élèves à besoins particuliers.

*5 commentaires soit 5% du nombre total de commentaires*

- Déterminer les bonnes pratiques dans les écoles et dans la recherche et les généraliser.
- Commencer la préparation des élèves de 6<sup>e</sup> année à la transition le plus tôt possible dans l'année scolaire.
- Mettre au plan d'intervention des éléments de préparation des élèves à la transition (ex. cadenas).
- Adapter le quotidien des élèves de 6<sup>e</sup> année à celui du secondaire.
- Donner une réponse aux parents sur l'orientation scolaire (école, programme, type de classe) au secondaire de leur enfant dès l'automne.

## 11. Mettre en place un processus d'accueil spécifique aux parents d'élèves à besoins particuliers, afin de faciliter la transition vers le milieu scolaire.

*3 commentaires soit 3% du nombre total de commentaires*

- Systématiser le processus d'accueil des élèves à besoins particuliers.
- Élaborer la liste des personnes ressources importantes liées aux élèves à besoins particuliers avec leurs courriels et la distribuer aux parents au début de chaque année scolaire.
- Élaborer une trousse d'accueil à donner aux parents lorsqu'il y a une évaluation, un diagnostic ou une signalisation en cours incluant la liste des personnes ressources importantes liées aux élèves à besoins particuliers avec leurs courriels.
- Pour les nouveaux élèves, prévoir une rencontre d'accueil entre l'enseignant et les parents avant le début des classes.
- Pour les nouveaux élèves sourds, faire une évaluation à l'entrée à l'école sur la connaissance et la maîtrise de la langue des signes.

## Conclusion

---

Le Comité est conscient que les recommandations, moyens et conditions de réalisation à mettre en place sont nombreux. Toutefois, comme la CSDM s'apprête à amorcer des travaux pour l'élaboration de son nouveau plan stratégique ainsi qu'une version 2.0 de son plan Réussir, le Comité suggère de **prendre en compte les recommandations, moyens et conditions de réalisation proposés dans l'élaboration des nouveaux plan stratégique et plan Réussir**. De plus, l'intégration de ces moyens dans un **tableau de bord spécifique pour les élèves à besoins particuliers** permettrait de mieux suivre la progression de leur mise en œuvre. À cet effet, le Comité recommande d'**élargir dans le plan Réussir la définition de « cibles institutionnelles »** pour inclure des indicateurs autres que les taux de réussite et les moyennes des notes. En effet, pour les élèves à besoins particuliers et leurs parents, la réussite ne passe pas nécessairement par ces cibles et peut tenir davantage au **plan d'intervention et au lien de confiance avec l'école**. Le Comité recommande l'ajout des cibles suivantes :

- [% à déterminer] des plans d'intervention sont complétés et présentés aux parents à [la date butoir à l'automne];
- [% à déterminer] des plans d'intervention sont évalués et présentés aux parents à [la date butoir au printemps];
- [% à déterminer] des parents sont satisfaits et très satisfaits à l'égard des modes de communication avec les intervenants scolaires.

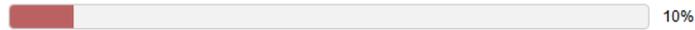
De plus, les divers travaux, comités et tables de consultation de la CSDM pourraient également utiliser les résultats de ce sondage et ses recommandations, notamment les travaux sur les critères de répartition des ressources et le Comité consultatif sur la réorganisation des services éducatifs. Il apparaît également essentiel d'adopter et de mettre en œuvre le **plan d'action pour soutenir les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** décrit dans le Plan stratégique de la CSDM 2012-2015.

Tel que mentionné par plusieurs répondants, de belles choses se font dans les écoles. Le Comité réitère à la CSDM son souhait de collaborer pour la réussite de tous les élèves.

## Annexe : Sondage

---

### Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM



Cher parent,

Si vous avez un enfant présentant un handicap, une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ou si un plan d'intervention a été élaboré pour votre enfant, ce sondage s'adresse à vous, et nous vous demandons de prendre quelques minutes de votre temps pour y répondre.

En remplissant ce sondage, vous permettez au CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM de mieux mesurer les besoins de ces enfants. Ce Comité, composé majoritairement de parents, permet à ses membres de donner leur avis à la commission scolaire.

Vous êtes complètement libre ou non de participer à ce sondage. Le fait de remplir ce sondage sera considéré comme votre consentement à participer.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes. De plus, on entend par « élèves à besoins particuliers » les élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou pour lesquels un plan d'intervention a été élaboré.

Les résultats de ce sondage seront analysés par le Comité et transmis à la CSDM. Nous vous remercions de bien vouloir y répondre avant le 27 février 2015.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question à l'adresse [ccsehdaa@csgm.qc.ca](mailto:ccsehdaa@csgm.qc.ca).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

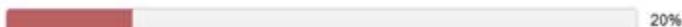
Marie-Josée Lapointe  
Présidente, CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers

Guyène Dhormes  
Commissaire-parent pour les élèves à besoins particuliers

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

### TRANSITIONS



Veillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des énoncés suivants, de « Très important » à « Pas du tout important », et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » si vous croyez que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

**1. Mettre en place un processus d'accueil spécifique aux parents d'élèves à besoins particuliers, afin de faciliter la transition vers le milieu scolaire.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**2. Favoriser une inclusion harmonieuse des élèves à besoins particuliers en classe ordinaire**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**3. Faciliter la transition du primaire au secondaire pour les élèves à besoins particuliers.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

Précédent

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

### OFFRE DE SERVICE ET SOUTIEN AUX ÉLÈVES



Veuillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des énoncés suivants, de « Très important » à « Pas du tout important », et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » si vous croyez que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

**4. Assurer une réponse aux besoins spécifiques des élèves à besoins particuliers par une offre de service la plus diversifiée et complète possible qui inclut des options innovantes issues de la recherche.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**5. Augmenter le nombre de services directs d'orthophonie aux élèves ayant des difficultés de langage.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**6. Scolariser davantage d'élèves handicapés après 21 ans.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**7. S'assurer de rendre disponible aux équipes-écoles du matériel pédagogique adapté aux diverses catégories d'élèves à besoins particuliers pour faciliter l'inclusion scolaire.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**8. Revoir les cheminements pédagogiques des élèves handicapés dans les classes et écoles spécialisées.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**9. Dépister et intervenir auprès des élèves à risque dès la maternelle 4 ans et 5 ans.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**10. Considérer les élèves surdoués comme ayant des besoins particuliers et offrir des services adaptés à ce type d'élèves.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**11. Réviser l'approche de bulletin adapté pour les élèves handicapés en lien avec les programmes ministériels et les capacités de ces élèves.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**12. Poursuivre la mise en place d'équipes expertes de professionnels en soutien aux écoles (selon un modèle d'équipe volante), pour tous les types de handicaps.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

Précédent

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

### ORGANISATION SCOLAIRE



Veuillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des énoncés suivants, de « Très important » à « Pas du tout important », et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » si vous croyez que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

**13. Viser une stabilité du personnel qui œuvre directement auprès des élèves.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**14. Assurer une équité des services afin que tous les élèves reçoivent le soutien dont ils ont besoin.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**15. S'assurer du respect du protocole de transmission des dossiers d'aide particulière de l'élève.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**16. En cohérence avec les plans d'intervention, s'assurer d'avoir des partenariats locaux avec des organismes dont l'expertise pourra bénéficier aux élèves.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**17. Dans le cas des élèves qui ont plus d'un handicap, s'assurer que le dossier administratif de ces élèves contient la documentation la plus complète pour permettre la meilleure réponse possible à leurs besoins.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

Précédent

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

### SERVICE DE GARDE



Veillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des énoncés suivants, de « Très important » à « Pas du tout important », et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » si vous croyez que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

#### 18. Organiser les services de garde en tenant compte des besoins particuliers des élèves handicapés ou en difficulté.

- Très important       Important       Peu important       Pas du tout important       Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

#### 19. Voir dans la mesure du possible à offrir des services de garde dans les écoles où il n'en existe pas pour les familles qui en font la demande.

- Très important       Important       Peu important       Pas du tout important       Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

Précédent

Suivant

Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

RELATION ÉCOLE-FAMILLE



Veillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des énoncés suivants, de « Très important » à « Pas du tout important », et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » si vous croyez que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

**20. Assurer un lien de confiance entre l'école et le parent grâce à une communication et un temps de concertation de qualité.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**21. Pour assurer une continuité de parcours scolaire au secondaire, communiquer au parent une option de service au plus tard à l'automne de la dernière année de son enfant au primaire.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

Précédent

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

### FORMATION DU PERSONNEL



Veuillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun des énoncés suivants, de « Très important » à « Pas du tout important », et mettre un X dans la case « PRIORITAIRE » si vous croyez que cet énoncé devrait être considéré plus rapidement.

**22. Donner le soutien nécessaire aux directions d'école sur les meilleurs services à apporter aux élèves à besoins particuliers par, entre autres, des formations sur les résultats des recherches les plus à jour.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

**23. Poursuivre le processus de formation continue pour tout personnel de l'école qui intervient auprès des élèves à besoins particuliers.**

- Très important     Important     Peu important     Pas du tout important     Ne sais pas / Ne veut pas répondre

PRIORITAIRE

Précédent

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

80%

### 24. Votre enfant:

- présente un handicap.
- présente une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- ne présente ni un handicap, ni une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, mais a un plan d'intervention.

### 25. Votre enfant fréquente :

- une classe ordinaire.
- une classe spécialisée.
- une école spécialisée.

Précédent

Suivant

## Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM

90%

### 26. Avez-vous des commentaires?

**27. Le CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM souhaite constituer une liste d'adresses courriel de parents d'élèves à besoins particuliers. En indiquant votre adresse courriel dans la case ci-dessous, vous consentez à ce que le Comité ou la CSDM vous envoient d'autres sondages ou informations.**

**Vous pourrez en tout temps vous désabonner de cette liste de distribution en envoyant un courriel à l'adresse [ccsehdAA@cSDM.qc.ca](mailto:ccsehdAA@cSDM.qc.ca).**

Précédent

Suivant

**Sondage du CCSEHDAA-Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers de la CSDM**



Merci d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage !

Précédent

Terminé